



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

**Sous-comité des droits internationaux de la  
personne du Comité permanent des affaires  
étrangères et du développement international**

---

SDIR • NUMÉRO 020 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 3 avril 2014**

—  
**Président**

**M. Scott Reid**



## Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 3 avril 2014

•(1305)

[Français]

**Le président (M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC)):** À l'ordre, s'il vous plaît.

Je vous souhaite la bienvenue à la 20<sup>e</sup> séance du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, en ce jeudi 3 avril 2014.

[Traduction]

Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur la violence sexuelle et la persécution à l'encontre des minorités religieuses en Syrie. Les travaux d'aujourd'hui donnent suite à une demande formulée par certains de nos membres qui voulaient que nous nous intéressions à la situation des Arméniens dans ce pays.

Nous entendrons trois témoins: Ani Mardian, Hagop Arslanian et Roupen Kouyoumdjian.

Je vous laisse décider comment vous vous partagerez le temps qui vous est imparti. Une fois le ou les témoignages terminés, il y aura une série de questions. Chacun des partis disposera du même temps que les autres.

Vous pouvez commencer quand bon vous semblera.

**Mme Ani Mardian (représentante, Bureau des relations gouvernementales, Ottawa, Armenian Church Diocese of Canada):** Merci.

Bonjour. Je m'appelle Ani Mardian. Je suis ici au nom de la Armenian Church of Canada. Je suis accompagnée par le directeur du Bureau des relations gouvernementales, M. Deacon Arslanian. Nous vous offrons les salutations de l'archevêque Nathan Hovhannesian.

Merci de nous avoir invités à comparaître et de nous permettre de porter ce problème crucial à votre attention.

Nous sommes ici pour demander au gouvernement du Canada, par l'entremise du Sous-comité des droits internationaux de la personne de la Chambre des communes, de joindre sa voix à la condamnation internationale des récents actes de violence qui mettent en péril la communauté arménienne historique du village de Kassab.

Nous souhaitons une intervention immédiate pour secourir et protéger la population arménienne ainsi que les autres minorités ethniques.

Il est d'importance capitale que le Canada, en tant que défenseur des minorités et des droits de la personne, fasse partie des nations qui condamnent ces attaques gratuites sur la scène internationale et demandent une intervention. Il est urgent d'offrir un soutien pour protéger la vie et le futur de ces habitants, qui, plus que jamais, ont désespérément besoin d'aide et de protection.

Les habitants de Kassab — qui sont en grande majorité d'origine arménienne —, ont été forcés de quitter leur patelin et de se réfugier dans la ville de Lattaquié, où ils sont maintenant regroupés dans une petite église et quelques pièces d'une école.

Outre le besoin de protection contre les groupes terroristes, ces habitants ont aussi un criant besoin d'aide matérielle pour leur permettre de passer à travers cette période extrêmement difficile. Rappelons qu'ils ont été forcés de quitter leurs foyers en vitesse, laissant derrière eux toutes leurs possessions, y compris leurs vêtements et leurs fournitures.

Craignant un traitement d'une dureté extrême de la part des groupes rebelles qui ont joué un rôle de premier plan dans le soulèvement en Syrie, les minorités se sont rangées du côté du président Assad afin d'obtenir une protection. Elles n'ont pas pris part aux combats et elles sont restées neutres. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elles ne sont pas en mesure de se défendre à l'heure actuelle.

De tous les Arméniens qui habitaient les grandes villes de Syrie avant la guerre, il n'en reste que quelques-uns qui sont toujours dans leur maison. La majorité — ceux qui avaient les moyens de partir — a déménagé dans d'autres pays ou, du moins, dans un coin de la Syrie où elle se croit plus en sécurité qu'à Kassab ou à Lattaquié.

Situé près de la frontière turque, dans le nord de la Syrie, le village de Kassab a été colonisé par des Arméniens à partir des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Jusqu'à tout récemment, l'agglomération comptait environ 2 000 Arméniens. La beauté de Kassab en fait une véritable carte postale des villages côtiers de la Méditerranée. Mais, pour les Arméniens, la région a avant tout une valeur symbolique sur le plan historique, puisqu'elle nourrit leur identité depuis des siècles.

Selon les rapports de l'Associated Press, les rebelles syriens qui ont attaqué Kassab proviennent de différents groupes, dont le Front al-Nusra, une organisation affiliée à Al-Qaïda et basée en Turquie. On rapporte que les groupes militants ont attaqué le village sous le couvert des frappes d'artillerie turques. Les attaques s'étendent maintenant à toute la région et ciblent les résidents en fonction de leur religion et de leur origine ethnique.

Le 21 mars, les rebelles armés ont attaqué la populeuse région en entrant en Syrie par la frontière turque. Menacée de massacre, la population au complet a été forcée de fuir. Malheureusement, tous n'ont pas réussi à s'échapper, et certains ont perdu la vie de façon brutale.

La longue histoire des Arméniens dans cette région — des populations qui descendent des habitants d'anciennes principautés arméniennes — est marquée par la persécution et la destruction. Malgré cela, la résilience et l'adaptabilité de ce peuple ont fait en sorte que les survivants ont toujours su se refaire une vie prospère dans cette terre ancestrale. C'est malheureusement la troisième fois que les Arméniens en sont expulsés.

Le président de l'Arménie, Serge Sargsyan, dit que Kassab a été attaqué par des militants turcs en 1909, et que la population arménienne a été déportée par les Ottomans. Nombre d'Arméniens sont morts à cette occasion, alors qu'ils tentaient de traverser à pied les déserts de Syrie. La fuite forcée qui nous occupe revêt une profonde signification pour tous les Arméniens. L'exode de Kassab rappelle en effet les premiers jours du génocide arménien commis sous le couvert de la Première Guerre mondiale.

Monsieur Albrecht, les Canadiens d'origine arménienne vous remercient d'avoir soulevé ce problème du ciblage délibéré des groupes religieux et des groupes ethniques lorsque vous vous êtes adressé au Parlement, le 25 mars dernier, pour faire part de vos préoccupations quant au sort réservé à la communauté arménienne de Kassab.

M. David Anderson, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, a répondu à votre question au nom du gouvernement.

M. Anderson a reconnu que les violations commises à l'encontre des citoyens et fondées sur la religion et l'ethnicité sont une violation des droits fondamentaux de la personne. C'est donc comme enfants du peuple arménien — ce peuple qui est maintenant éparpillé dans le monde entier et qui, à cause des pires violations de ces droits de la personne, forme aujourd'hui l'une des grandes diasporas de la planète — que nous vous demandons avec une urgence renouvelée d'aider nos compatriotes en Syrie.

Nous vous prions de rallumer l'espoir par de l'aide et des mesures directes pour assurer la sécurité afin d'éviter que cette population soit à nouveau celle qui sera oubliée pendant que la crise sévit. Comme l'Histoire nous l'a si bien enseigné, les erreurs du passé sont difficiles à effacer. Il faut agir maintenant: c'est la meilleure façon d'avoir une incidence sur le cours des choses.

Les attaques ciblées de plus en plus fréquentes perpétrées récemment par les extrémistes font que les membres de la communauté chrétienne arménienne sont encore une fois expulsés de leurs foyers et peut-être même de leur patrie. Nous vous exhortons vivement de demander en notre nom au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour aider sans tarder la communauté arménienne de Kassab. Notre espoir le plus cher est que l'urgence des atrocités et les circonstances locales sinistres dans lesquelles elles sont commises engendrent une réponse favorable.

Au nom du bureau des relations gouvernementales du diocèse et des fidèles de notre église répartis dans tout le pays, nous demandons au Canada d'agir de façon particulière sur les deux fronts suivants: la diplomatie et l'aide humanitaire en Syrie. Du généreux montant de 353 millions de dollars qui a été promis pour l'aide humanitaire en Syrie, nous vous prions instamment d'en consacrer une partie directement aux besoins immédiats des familles arméniennes. Nous vous demandons de travailler en étroite collaboration avec votre allié de l'OTAN dans cette région — en l'occurrence, la République de Turquie — pour fermer les frontières qui entourent la région de Kassab afin d'empêcher les extrémistes inspirés par Al-Qaïda de faire des incursions sur ce territoire.

L'Armenian Church Diocese of Canada est prêt à collaborer de toutes les façons imaginables pour assurer la mise en place d'un mécanisme viable et transparent afin d'acheminer toute l'aide qu'il sera possible de rassembler pour cette cause.

En terminant, j'aimerais citer Albert Schweitzer, théologien et philosophe allemand, qui disait: « L'humanité consiste dans le fait qu'aucun homme n'est sacrifié à un objectif. »

En tant que champion des droits et libertés de la personne, le Canada doit défendre ses valeurs et travailler à faire cesser les effusions de sang en cours. Nous vous prions de fournir l'aide qu'il faudra pour permettre aux Arméniens de la communauté de Kassab de réintégrer leurs demeures légitimes dans l'honneur et la dignité.

Merci.

● (1310)

**Le président:** Merci.

Qui sera le prochain?

[Français]

**M. Roupen Kouyoumdjian (directeur exécutif, Comité national arménien du Canada):** Je m'appelle Robert Kouyoumdjian. Je suis le directeur exécutif du Comité national arménien du Canada à notre bureau d'Ottawa.

Si vous avez des questions, je suis prêt à y répondre.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Arslanian, avez-vous quelque chose à ajouter? Souhaitez-vous aussi faire un exposé distinct?

**M. Hagop Arslanian (directeur, Bureau des relations gouvernementales, Armenian Church Diocese of Canada):** Non. Si vous avez des questions, nous serons heureux d'y répondre.

**Le président:** D'accord. Dans ce cas, nous allons passer aux questions. Vous avez terminé assez tôt, alors je pense que nous aurons assez de temps pour des séries de questions de six minutes.

Nous allons commencer par M. Sweet.

**M. David Sweet (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, merci d'être là et merci de votre témoignage. Il y a tout juste six semaines, j'étais moi-même à la frontière entre la Syrie et la Jordanie, et j'y ai vu traverser 700 réfugiés.

**Mme Ani Mardian:** Je suis désolée, mais nous avons été un peu lents à mettre nos écouteurs et nous avons de la difficulté avec le son.

**M. David Sweet:** Je disais qu'à la fin de janvier, j'étais à la frontière jordano-syrienne et que j'y ai vu traverser 700 réfugiés. Nombre d'entre eux avaient été chassés des mois plus tôt de leur maison par les bombes, puis chassés des maisons de leurs amis pour les mêmes raisons, et ils avaient finalement été contraints à partir, car les forces en présence — plusieurs factions, comme vous l'avez dit — les y avaient forcés.

Alors, je voulais vous demander si vous croyez que les Arméniens sont plus ciblés que les Grecs orthodoxes ou les catholiques. Les Arméniens doivent-ils subir des atrocités particulières comparativement aux autres minorités persécutées? Je pense entre autres aux extrémistes qui alimentent le ressentiment à l'égard des chrétiens afin de justifier la persécution et la torture de ces derniers, quand ce n'est pas carrément leur exécution.

[Français]

**M. Roupen Kouyoumdjian:** La persécution des chrétiens est une situation très particulière. On ne peut pas dire que seuls les Arméniens, les Grecs ou les autres chrétiens ont été persécutés. Le dernier événement qui est survenu, soit l'attaque à Kessab, en est une dimension très spécifique.

Vous savez fort bien que la Turquie est en train de vivre des élections municipales. L'élection présidentielle suivra en août 2014. En 2015, il y aura des élections générales. Présentement, la confusion qui existe en Turquie est énorme.

Étant donné que je suis né là-bas et que j'y ai vécu 31 ans, je connais très bien ce qui s'y passe. Quand il y a un problème à l'intérieur du pays, la meilleure façon de s'en occuper, c'est de détourner l'attention à l'extérieur des frontières. C'est ce qui s'est passé.

La dernière cible, c'est Kessab. Ce village vivait en paix depuis des années. D'ailleurs, ses habitants sont tous des retraités. Le village de Kessab a été pris pour cible. Évidemment, les habitants se sont finalement réfugiés à Lattaquié.

Je ne sais pas si vous êtes au courant de cette situation. Il y a un communiqué qui vous a été envoyé la semaine dernière. Ce communiqué retranscrit ni plus ni moins un sorte de fuite en provenance du cabinet à Ankara. Lors de cette réunion, il y avait le ministre des Affaires extérieures, le numéro un de la sécurité nationale et le chef de l'état-major militaire. La quatrième personne présente était le numéro deux des Affaires extérieures. Apparemment, l'opposition, qui est en train de lutter contre le gouvernement actuel, aurait créé cette fuite. Tout ce qui a été capté a été mis sur YouTube.

De cette fuite, on comprend très bien que le numéro un de la sécurité nationale a fait une proposition. Il a dit qu'ils allaient envoyer quatre ou cinq guérilleros ou volontaires en Syrie qui allaient diriger des fusées sur la Turquie. Il a proposé qu'ils allaient prendre cela comme point de départ pour envahir la Syrie. C'est écrit textuellement. Vous l'avez dans votre courriel. La semaine dernière, nous l'avons envoyé à au moins 350 élus ou représentants officiels du Parlement canadien. Tout cela est connu.

C'est pourquoi, quand vous me posez la question sur une affaire très générale et qui était une affaire intérieure de la Syrie, je ne critique pas le régime syrien et, comment dire, je ne le rehausse pas non plus. Toutefois, le problème est qu'on attend l'occasion. Au Moyen-Orient, c'est ce genre de jeu et de scénario qui est mis en oeuvre. Ce n'est pas nouveau. Cela existe depuis des années.

Dans mon esprit, c'est très clair. En 1915, les Arméniens ont été massacrés. On a appelé cela un génocide. Ce génocide continue. La phase finale, c'est le village de Kessab.

Cela se produit toujours à l'approche de la date historique du 24 avril. Est-ce une coïncidence ou non? Je ne le sais pas.

Est-ce que cela répond à votre question, monsieur?

• (1315)

[Traduction]

**Le président:** C'est tout le temps que vous aviez.

**M. Roupen Kouyoumdjian:** Merci.

**Le président:** Chers collègues, le greffier et M. Marston viennent de m'avertir que nous allons entendre la sonnerie d'appel sous peu. Cette sonnerie d'appel nous donne 30 minutes.

Le comité m'accorde-t-il l'autorisation — il faut un consentement unanime — de continuer jusqu'à ce que nous ayons terminé au moins une question complète pour chacun des deux partis?

**M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD):** Oui, si nous pouvons les insérer dans le temps qui reste. Il nous faut cinq minutes pour nous rendre là-bas.

**Le président:** Oui, d'accord. Alors, nous allons tâcher d'y arriver, puis nous mettrons un point d'orgue.

Est-ce que tout le monde est d'accord? Très bien.

**M. Wayne Marston:** Nos témoins ne sont peut-être pas au courant de ce que signifie la sonnerie d'appel.

**Le président:** Nous y veillerons en temps et lieu.

Monsieur Marston, vous avez la parole. Vous avez six minutes.

**M. Wayne Marston:** D'accord. Je vais profiter des six minutes avant la sonnerie...

**M. David Sweet:** Par souci de clarté, avant que vous ne mettiez le chronomètre en marche... Êtes-vous en train de nous dire que nous ne serons pas en mesure d'accorder six minutes à tout le monde?

• (1320)

**Le président:** Non, non, six minutes pour chacun des partis... Alors, il nous reste assez de temps pour deux autres questions.

Monsieur Marston, s'il vous plaît.

**M. Wayne Marston:** Merci, monsieur le président.

J'ai bien aimé votre témoignage. Après avoir fait votre connaissance la semaine dernière et avoir entendu votre exposé, j'avoue me sentir interpellé.

Je vais me faire l'avocat du diable, car je sais que certaines questions vont revenir.

Soyons honnêtes. Ces enjeux ont beaucoup de ramifications historiques, et nous ne manquerons pas de nous faire présenter le revers de la médaille un jour ou l'autre.

Vous avez fait référence au communiqué de presse qui a transmis cette information. Qui a publié ce communiqué?

**M. Roupen Kouyoumdjian:** C'était dans le cadre d'une réunion...

**M. Wayne Marston:** Non, je vous demande de qui venait le communiqué de presse. Ma question ne porte pas sur le contenu...

**M. Roupen Kouyoumdjian:** Du Comité national arménien du Canada et du groupe qui travaille au centenaire.

**M. Wayne Marston:** La nouvelle est venue du Canada.

**M. Roupen Kouyoumdjian:** Oui. C'est exact...

**M. Wayne Marston:** Je tiens à ce que cela figure dans le compte rendu et que tout le monde comprenne bien de quoi il retourne...

L'une des choses dont je me souviens — mais je peux me tromper — est ceci. Lors de notre conversation, il a été insinué que les groupes qui avaient traversé à Kessab étaient inspirés d'Al-Qaïda. C'est bien ce que vous avez dit? Je dois être très prudent avec cette question.

**M. Roupen Kouyoumdjian:** Oui.

**M. Wayne Marston:** Quelle preuve a-t-on de cela, c'est-à-dire du fait qu'ils étaient inspirés par Al-Qaïda plutôt que d'être motivés ou poussés par quelqu'un ou quelque chose d'autre?

[Français]

**M. Roupen Kouyoumdjian:** C'est parce qu'il y a une artillerie lourde qui appuyait cela.

Il y a un document qui vous a été envoyé il y a environ trois jours. Lors de cette réunion, quatre personnes — je ne vais pas les nommer à nouveau — ont dit qu'elles trouveraient le moyen de pouvoir inculper Al-Qaïda. Al-Qaïda n'agira pas seul et il n'y aura pas d'artillerie à l'arrière.

[Traduction]

**M. Wayne Marston:** L'objectif de mes questions est de faire en sorte que les gens qui nous regardent à la maison voient la preuve qui corrobore votre affirmation. Vous avez affirmé certaines choses, et je crois qu'il est important que vous ayez une preuve particulière montrant qu'Al-Qaïda avait quelque chose à faire là-dedans, ou si c'était le fait d'un groupe s'inspirant d'Al-Qaïda? C'est ce que ma question cherche à établir.

**M. Roupen Kouyoumdjian:** Je sais qu'un appui vient de la Turquie. J'en suis sûr; il n'y a aucun doute à cet égard. Mais de là à lier l'un à l'autre... Je ne le sais pas, car il y a de nombreux tireurs isolés dans la région. Mais je sais que...

[Français]

le plan était d'inculper Al-Qaïda.

[Traduction]

**M. Wayne Marston:** C'est différent de ce qui nous a été présenté.

Voyez-vous, le fait de dire qu'il s'agissait d'un événement parrainé par Al-Qaïda aurait été une chose. De dire qu'il avait été initié par un autre groupe qui aurait par la suite blâmé Al-Qaïda alors que ce dernier n'avait rien fait en est une autre. Alors je voulais seulement apporter une clarification au sujet du message que vous êtes venus nous livrer ici, aujourd'hui, car je crois qu'il y avait matière à confusion.

D'après ce que je comprends maintenant, c'est que vous insinuez — compte tenu des documents qui ont fait l'objet d'une fuite et qui constituent une preuve dans votre esprit — que les pressions sont venues du gouvernement turc, et que les auteurs de ces actes se sont servis du nom d'Al-Qaïda pour se masquer.

**M. Roupen Kouyoumdjian:** C'est exact.

**M. Wayne Marston:** Vous réalisez bien entendu que les gens vont chercher des preuves de ce que vous avancez.

Les luminaires nous indiquent qu'il faudra bientôt aller voter. C'est ce dont le président parlait tout à l'heure.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

**Le président:** Deux minutes.

**M. Wayne Marston:** C'est parfait.

Alors je voulais vous donner la chance de bien établir la preuve, car je suis convaincu qu'à la suite de cela, nous recevons des gens avec des points de vue différents, et que, dans cette optique, nous tenons à ce que les faits soient aussi clairs que possible.

Je ne sais pas ce que le gouvernement dira au sujet de la demande d'aide dans le cadre des 353 millions de dollars qui s'en vont en Syrie. Je ne saurais dire. Le gouvernement pourra peut-être nous expliquer comment cette aide est administrée et nous dire si elle peut être ciblée, si une partie peut être consacrée à cette région. Je crois qu'il y a une chance raisonnable que cela puisse se faire.

Vous avez parlé de diplomatie. Diplomatie entre qui et qui? Entre nous et la Syrie, entre nous et la Turquie? Comment voyez-vous les choses à cet égard?

• (1325)

**M. Roupen Kouyoumdjian:** Voici comment je vois les choses.

[Français]

Ces pays ne peuvent pas s'entendre. Je connais très bien le rituel qui existe au Moyen-Orient. Le Canada devrait jouer un rôle primordial et ne pas faire de la diplomatie pour faire de la diplomatie. Il devrait être beaucoup plus actif et rencontrer les gens afin de mettre un point final à ce massacre qui, je vous le dis, va se perpétuer.

Aujourd'hui, les gens qui ont été refoulés de Kessab se trouvent à Lattaquié. S'il y a une intervention de l'armée à un moment donné, il y aura une guerre entre la Syrie et la Turquie. Or qui va payer la note?

C'est pour cette raison que l'approche du gouvernement canadien devrait être beaucoup plus efficace et terre-à-terre.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Passons maintenant à M. Cotler.

**L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Notre réunion d'aujourd'hui en ce qui concerne les questions précises liées à la population de Kassab vient à un moment où il y a eu un certain nombre de jalons historiques — si l'on peut utiliser ce terme par rapport à ce qui se passe en Syrie —, dont la plupart ont été annoncés cette semaine ou dans les 10 derniers jours.

Le premier, c'est que cette guerre en Syrie a maintenant fait 150 000 victimes. Le deuxième, c'est que 10 millions de Syriens ont maintenant besoin d'une aide humanitaire. Le troisième a été annoncé aujourd'hui: un million de réfugiés syriens sont passés au Liban, malgré les problèmes que connaît ce pays, comme la rareté de l'eau et de la nourriture, etc. Le quatrième, c'est que la livraison de l'aide humanitaire est bloquée et, le cinquième, c'est que moins de 20 % des promesses d'aide humanitaire ont été honorées.

Pris ensemble, tous ces facteurs constituent une catastrophe sans précédent. Je n'ai même pas parlé du reste, du témoignage que nous avons entendu au sujet de la violence sexuelle faite aux femmes, etc.

Donc, ma question pour les témoins, c'est qu'étant donné que ce n'est pas... J'ai eu le plaisir de vous rencontrer et j'ai aussi eu l'occasion de discuter du sort des gens de Kassab qui ont démenagé à Lattaquié. La question est la suivante: comment pouvons-nous mettre l'accent sur les graves préoccupations de la communauté de Kassab tandis que se déroule en Syrie une catastrophe humanitaire?

Comment pourrions-nous amener le gouvernement canadien à en faire une priorité étant donné les difficultés liées aux promesses générales en matière d'aide humanitaire concernant notamment la réinstallation des réfugiés au Canada?

[Français]

**M. Roupen Kouyoumdjian:** Il est évident que je ne fais pas partie de la diplomatie. Cependant, je peux entrevoir certaines choses. La Turquie est un allié de l'OTAN. Il serait beaucoup plus facile d'établir une certaine relation avec le gouvernement turc qu'avec la Syrie.

Premièrement, il faut faire comprendre la gravité de la situation au sein du gouvernement turc. Deuxièmement, il faut trouver le moyen de contacter les autorités syriennes pour leur dire que la situation actuelle deviendra très bientôt un problème de survie pour toutes les communautés là-bas, surtout pour les communautés chrétiennes, et trouver une solution.

De la façon que je vois les choses, il faut commencer par la Turquie.

[Traduction]

**Mme Ani Mardian:** Je crois avoir entendu une question à deux volets. Vous vouliez savoir pourquoi nous sommes plus préoccupés par l'armée...

• (1330)

**L'hon. Irwin Cotler:** Non, ce n'est pas tout à fait ce que je voulais savoir...

**Mme Ani Mardian:** Ou vouliez-vous savoir comment nous pourrions acheminer l'aide directement aux Arméniens?

**L'hon. Irwin Cotler:** Non, c'est tout le contraire. Autrement dit, étant donné toutes les situations catastrophiques, les tragédies en Syrie que j'ai énumérées et qui, dans la dernière semaine, dans les 10 derniers jours, ont franchi des étapes tragiques sans précédent, comment pouvons-nous nous concentrer sur le sort de la communauté de Kassab alors que nous ne pouvons pas le faire pour toutes les autres tragédies sur le plan humanitaire? Voilà ce que je veux savoir.

**Mme Ani Mardian:** La réponse simple serait que la diaspora arménienne est importante et très soudée. La diaspora a soutenu bon nombre de nos anciennes collectivités, nos églises, nos écoles, nos hôpitaux et nos résidences pour personnes âgées. Les Arméniens de partout dans le monde participent au financement. Donc, le mécanisme est déjà en place.

Nous organisons actuellement des campagnes de financement et de dons. C'est un travail constant. Les Arméniens font constamment des dons pour des causes liées à la communauté; les besoins sont grands. Donc, le mécanisme est déjà en place.

Nous sommes ici aujourd'hui pour demander de l'aide afin d'accroître cette aide et aussi afin que le Canada joue un rôle à cet égard, si possible.

**L'hon. Irwin Cotler:** Ce que je veux faire valoir, comme vous pouvez le constater, car je ne vois pas ce rôle international par rapport à tous les autres enjeux et même sur... En ce qui concerne...

Prenez la Turquie. Si vous parlez aux Turcs, ils vous demanderont pourquoi vous vous tournez vers eux. Nous avons accueilli 700 000 réfugiés syriens en provenance de Syrie. Nous avons besoin de l'aide à cet égard.

Ma question est la suivante: comment pouvons-nous présenter un argument percutant pour que le gouvernement du Canada fasse une priorité parmi toutes les autres priorités qui ont été cernées?

**Mme Ani Mardian:** Étant Arménienne, une Canadienne d'origine arménienne, je vois cela comme un sous-groupe au sein d'un ensemble plus grand. Comme je l'ai indiqué dans mes notes, ce

groupe a déjà... Il s'agit de la troisième expulsion de cette zone. La douleur est très grande.

**L'hon. Irwin Cotler:** Je comprends. Ai-je raison de dire que la communauté est toujours en Syrie, qu'elle ne fait pas partie des réfugiés?

**Mme Ani Mardian:** C'est exact. C'est ce que je crois comprendre.

**L'hon. Irwin Cotler:** C'est ce que je crois comprendre aussi.

**Mme Ani Mardian:** C'est en effet ce que nous comprenons.

**L'hon. Irwin Cotler:** C'est aussi un point important.

**Mme Ani Mardian:** Et ils ne peuvent pas faire partie du plus grand...

**L'hon. Irwin Cotler:** Ils font partie des gens déplacés à l'intérieur du territoire, mais pas de la communauté des réfugiés.

**Mme Ani Mardian:** Oui, et ils ne seront pas... Je ne suis pas une spécialiste du domaine, mais je ne vois pas comment cela pourrait être possible.

**L'hon. Irwin Cotler:** Exactement.

**Mme Ani Mardian:** Cela pourrait tout simplement ne pas être possible.

**L'hon. Irwin Cotler:** Exactement.

**Mme Ani Mardian:** Cela soulève un autre aspect de la question. S'ils étaient maintenant obligés de partir de Lattaquié, où iraient-ils? On en revient à la situation du siècle dernier? Ils traverseront de nouveau ces mêmes déserts, mais en sens inverse? C'est notre histoire et c'est notre douleur.

**L'hon. Irwin Cotler:** Et maintenant, ils sont déplacés à l'intérieur du territoire.

**Mme Ani Mardian:** En effet; ils sont déplacés à l'intérieur du pays et ils n'ont rien, puisqu'ils ont tout laissé derrière eux.

**L'hon. Irwin Cotler:** Exactement.

**Le président:** Merci.

J'ai permis que cela dépasse un peu le temps imparti, car c'était une bonne discussion.

Chers collègues, le greffier s'assure que l'on respecte l'horaire. À ce moment-ci, il nous reste encore plus de 20 minutes. J'ai discuté avec certains membres du comité et ils conviennent de permettre aux conservateurs et aux néo-démocrates de poser une autre question chacun. Ensuite, nous aurons terminé.

Madame Grewal, voulez-vous prendre la parole?

**Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur temps et de leurs exposés. Comme vous le voyez, j'ai très peu de temps et je voudrais poser mes deux ou trois questions en même temps et vous pourrez y répondre en bloc.

La première porte sur le fait que l'une des raisons pour lesquelles le régime Assad a l'appui de nombreuses minorités religieuses, c'est la sécurité relative qu'il leur accorde. Comment les Arméniens ont-ils été traités pendant qu'Assad exerçait un plein contrôle de la Syrie? En quoi cela se distingue-t-il du traitement réservé aux autres groupes chrétiens?

Ma deuxième question est la suivante: si les rebelles réussissaient à intimider le régime Assad, à quel résultat pourrait-on s'attendre en ce qui concerne les Arméniens en Syrie? Entre la retraite des rebelles ou celle du régime Assad, quel résultat serait le plus susceptible d'avoir, sur le plan de la sécurité, un effet positif pour les Arméniens?

Voici ma troisième question, qui est plutôt brève. En Syrie, les clivages ethniques et religieux sont l'un des problèmes importants qui entraînent chez les gens, chez les familles, un sentiment d'insécurité en présence de voisins ou d'autres groupes. Donc, comment la communauté arménienne a-t-elle appris à composer avec cette insécurité en Syrie?

Merci.

• (1335)

**Mme Ani Mardian:** Je vais seulement répondre à votre dernière question, parce que c'est mon domaine.

Les Arméniens ont toujours l'habitude de garder la tête basse, de travailler fort et de ne pas participer à la vie politique. C'est notre nature et c'est notre histoire. Donc, pour un Arménien, c'est très facile à faire.

**M. Roupen Kouyoumdjian:** Pourriez-vous répéter votre deuxième question?

**Mme Nina Grewal:** Si les rebelles réussissaient à intimider le régime Assad, à quel résultat pourrait-on s'attendre en ce qui concerne les Arméniens en Syrie?

Quel résultat — la retraite des rebelles ou celle du régime Assad — serait le plus susceptible d'avoir, sur le plan de la sécurité, un effet positif pour les Arméniens?

[Français]

**M. Roupen Kouyoumdjian:** Il faudrait que ma réponse soit longue, mais comme je n'ai pas assez de temps, je serai très bref.

D'abord, il faut mentionner qu'après le génocide de 1915, tous les pays du Moyen-Orient ont accepté ces réfugiés. Ces réfugiés ont eu leur place. Je ne dirais pas que c'était une place de choix, mais ils ont eu leur place, et ce, comme réfugiés. Ils ont travaillé dans ces pays, que ce soit au Liban, en Égypte, en Syrie ou n'importe où au Moyen-Orient.

À l'heure actuelle, on se remet dans une position telle qu'une guerre va survenir en Syrie. Sans vouloir accuser qui que ce soit, il y a le mouvement islamiste qui peut provoquer cela. Il est évident que ce sont les minorités qui vont en payer le prix. Dans tout l'environnement du Moyen-Orient, il est sûr que ce sont les chrétiens qui, à un moment donné, vont payer le prix de cette nouvelle philosophie ou de ce nouveau mouvement qui existe au Moyen-Orient.

Les Arméniens ont une place très particulière en Turquie. S'il y a le moindre effervescence, il est évident que les Arméniens sont toujours les premiers à en payer le prix. Dans une perspective de guerre en Syrie, ce pays serait confronté à la Turquie parce qu'il n'y a pas d'autres concurrents à cet égard. Toutes les minorités chrétiennes en paieraient le prix, à commencer par les Arméniens. C'est un fait. Selon moi, c'est très clair. C'est ce que j'ai vécu, c'est ce que j'ai vu et c'est ce que je vois encore. J'espère que je ne vais pas voir la même chose la semaine prochaine.

C'était la réponse à votre deuxième question. Puis-je savoir quelle était votre première question?

[Traduction]

J'aimerais y répondre.

**Mme Nina Grewal:** La première, c'était que l'une des raisons pour lesquelles le régime Assad a l'appui de nombreuses minorités religieuses, c'est la sécurité relative qu'il leur accorde.

Comment les Arméniens ont-ils été traités pendant qu'Assad exerçait un plein contrôle de la Syrie? En quoi cela se distingue-t-il du traitement réservé aux autres groupes chrétiens?

[Français]

**M. Roupen Kouyoumdjian:** Dans une confusion totale, comme c'est le cas présentement, je ne crois pas qu'on favorisera une communauté chrétienne plutôt qu'une autre. Ce que je vois, c'est que les Arméniens sont visés dans ce processus. S'il y a une guerre, la première communauté qui sera visée par l'armée turque, ce sera les Arméniens. Ça, on le sait. Je ne voudrais pas tellement être à leur place actuellement.

• (1340)

[Traduction]

**Le président:** Le temps est écoulé, malheureusement.

Nous passons maintenant à M. Benskin.

**M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD):** Merci.

C'est bon de vous voir au comité, et c'est bon de vous revoir. Nous nous sommes aussi rencontrés la semaine dernière.

Mes questions portent davantage sur la logistique. Jusqu'à tout récemment, la communauté arménienne a toujours été présente à Kassab, n'est-ce pas? Avant le soi-disant printemps arabe, quelle était la relation entre les communautés des environs de Kassab et la communauté arménienne? Était-elle relativement pacifique? Y a-t-il des problèmes importants dans la communauté?

[Français]

**M. Roupen Kouyoumdjian:** S'il y a eu des incidents, nous n'en étions pas au courant. Normalement, surtout dans la région où l'attaque a eu lieu, c'est un endroit excessivement tranquille, un lieu de vacances très paisible. Il n'y a absolument aucun problème dans cette région vis-à-vis le mouvement des Frères musulmans. Personnellement, je n'ai rien entendu et je n'ai pas non plus eu d'échos à cet égard.

**M. Tyrone Benskin:** Il y a eu l'attaque sur Kessab la fin de semaine dernière. Est-ce que c'était la première attaque sur Kessab ou est-ce qu'il y en a eu d'autres auparavant?

**M. Hagop Arslanian:** La première attaque a eu lieu à Kessab et la deuxième à Lattaquié. La population qui vivait à Kessab a été refoulée vers Lattaquié, soit vers le Sud.

**M. Tyrone Benskin:** Mais la première attaque sur Kessab a eu lieu il y a de cela deux semaines? C'était la première fois que Kessab était attaqué. Les résidents de Kessab sont maintenant à Lattaquié.

**M. Roupen Kouyoumdjian:** Oui. Ils sont à Lattaquié.

**M. Tyrone Benskin:** Est-ce que Lattaquié est aussi une communauté arménienne?

**M. Roupen Kouyoumdjian:** Il y a une majorité arménienne qui vit à Lattaquié.

**M. Tyrone Benskin:** D'accord.

**M. Roupen Kouyoumdjian:** Je ne connais pas le nombre exact d'Arméniens qui vivent actuellement à Lattaquié, ni le pourcentage de la population qu'ils représentent. Je ne connais pas non plus combien de personnes sont restées à Kessab. Le village a été vidé. Je ne peux pas dire combien de gens y vivent encore.

**M. Tyrone Benskin:** J'ai une question à propos de l'information dont vous disposez.

[Traduction]

Comment les informations dont disposent les organismes canadiens sur ce qui se passe en Syrie vous parviennent-elles?

**M. Roupen Kouyoumdjian:** C'est très simple. Nous avons des journaux partout dans le monde; on leur fournit donc les communiqués. Je suis capable de lire des journaux de tous genres, qu'ils soient anglais, français ou turcs. Il y a aussi des sites Web et tout le reste. On peut les consulter et obtenir l'information dont on a besoin.

[Français]

**M. Tyrone Benskin:** Mon collègue a demandé une question concernant les sources d'information.

[Traduction]

Je suppose qu'il cherchait à obtenir des précisions sur la véracité de l'information que vous obtenez pour savoir qui est responsable de quoi.

Dans votre déclaration, vous avez dit que...

**Mme Ani Mardian:** L'Associated Press...

**M. Tyrone Benskin:** ... vous estimez que c'est le gouvernement turc qui utilise le nom d'Al-Qaïda pour détourner l'attention de ses propres problèmes internes.

**Mme Ani Mardian:** J'ai reçu cette information de l'Associated Press, mais tout ce dont j'ai parlé a été rapporté à la SRC, dans le quotidien *The Guardian* — et le Département d'État américain a fait une déclaration —, et dans *The Atlantic*, un magazine américain réputé. Donc, on parle de la presse internationale, pas seulement de la presse arménienne.

• (1345)

**M. Tyrone Benskin:** Non; et je ne dis pas que ce soit le cas. C'est simplement pour nous assurer que l'on sait clairement quelles sont vos sources d'information.

À quel point la communauté de Kassab qui vit maintenant à Lattaquié se sent-elle en sécurité actuellement? A-t-on l'impression que les attaques qui ont été menées à Kassab se produiront aussi à Lattaquié, ou vous sentez-vous relativement en sécurité là-bas pour le moment?

**Mme Ani Mardian:** C'est quelque chose qu'il serait très difficile de déterminer à l'heure actuelle, mais j'ai lu une information selon laquelle le gouvernement Assad tente d'y retourner pour protéger ces personnes. Il est très difficile d'en saisir la signification. Est-ce possible? Dans quelle mesure? Est-on en mesure d'arrêter cela le long de la route, quelque part, tandis que des gens sont toujours détenus dans l'église et les écoles? C'est difficile à déterminer.

**M. Tyrone Benskin:** Donc, si j'ai bien compris, votre peur et votre inquiétude sont liées aux diverses factions — faute d'un meilleur terme — du contingent de rebelles en Syrie. Est-ce là d'où provient votre plus grande crainte, plutôt que de ceux qui appuient...?

**Mme Ani Mardian:** Nous ne savons pas ce qui engendra la peur chez ces gens la prochaine fois. Actuellement, il est très difficile de dire qui les protégera.

**M. Tyrone Benskin:** Outre votre volonté de rester dans vos maisons, ce qui est très clair et est tout à fait compréhensible, avez-vous l'impression que vous serez un jour contraints à avoir le statut de réfugiés plutôt que celui de personnes déplacées à l'intérieur du territoire?

**Mme Ani Mardian:** Comme je l'ai indiqué à M. Cotler, ce serait très difficile dans notre cas; c'est lié à l'histoire. Comme je l'ai dit, la majorité des Arméniens sont partis. Ceux qui en ont eu l'occasion sont maintenant au Liban, au Canada, aux États-Unis, en France ou en Amérique du Sud.

On parle de gens qui n'ont pas la possibilité de partir. Ils n'en ont pas les moyens. Les gens de Kassab et de Lattaquié ne pensaient pas être obligés de partir, parce qu'ils ne sont pas à Damas, à Alep, dans les zones où les rebelles ont quelque chose à gagner. C'est une petite ville pittoresque sur la Méditerranée, loin de tout. C'est ce que disait M. Kouyoumdjian: ce n'est pas dans une zone de conflit. Rien ne justifie qu'il y ait des combats à cet endroit, à l'exception du fait qu'il se trouve à être à la frontière.

À mon avis, c'est pour cela que les gens ne s'attendaient pas à devoir partir; ils ne se sont pas préparés en conséquence. Même s'ils l'avaient été, ils n'auraient peut-être pas eu les moyens de partir. Ce sont de petites collectivités, des villages. Ce ne sont pas des médecins, des avocats et des industriels qui vivent à Damas et Alep. On parle de petits villages tranquilles. Il s'agit de régions de villégiature où les riches se rendent l'été venu. Donc, les gens qui y habitent sont vraiment pris au piège.

**M. Tyrone Benskin:** Merci.

**Le président:** Merci.

Chers collègues, nous devons lever la séance, car le vote aura lieu sous peu. Il nous reste environ cinq minutes; je vous encourage tous à vous dépêcher de retourner à la Chambre des communes.

Merci aux témoins. Je suis désolé d'avoir à mettre fin à la séance. Nous avons un vote à la Chambre.

Votre témoignage a été très utile et très instructif. Nous vous en sommes très reconnaissants. Merci.

La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>